

Commune de Muespach-le-Haut

date de dépôt : 26 janvier 2010

demandeur : Cabinet FRANTZ - Géomètre  
Expert, représenté par Monsieur FRANTZ  
Philippe

pour : Division foncière de 946 m<sup>2</sup> (1 lot)

adresse terrain : Rue de la Gare, à Muespach-  
le-Haut (68640)

**ARRÊTÉ**

**au nom de la commune de Muespach-le-Haut**

**Le maire de Muespach-le-Haut,**

Vu la déclaration préalable présentée le 26 janvier 2010 par le Cabinet FRANTZ - Géomètre Expert, représenté par FRANTZ Philippe demeurant 108 Rue de Bourgfelden, Hégenheim (68220);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour une division foncière de 946 m<sup>2</sup> située en zone U (1 lot maximum projeté) ;
- sur un terrain situé Rue de la Gare, à Muespach-le-Haut (68640) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 3.08.1998 et modifié les 1.03.2001 et 31.01.2006 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à MUESPACH-LE-HAUT, le 19 FEV. 2010

Le maire,



Le Maire de Muespach-le-Haut

  
**André BOHRER**